

# ERGA-LOGOI

Rivista di storia, letteratura, diritto  
e culture dell'antichità

13 (2025) 1

L'ira come disvalore: Senofonte contro Omero <i>Roberto Nicolai</i>	7
Soci in affari: κοινωνία e κoinωνοί nell'Atene di età classica <i>Cristina Carusi</i>	25
L'ἀτιμία del cittadino prostituito nell'Atene dell'età classica <i>Paolo Autino</i>	69
<i>Per verba, per gesta et per imagines.</i> Agrippine l'Ancienne, un exemple de communication politique <i>Alessandra Valentini</i>	93
Minicio Fundano: una personalità da riscoprire <i>Elena Gritti</i>	113
Tempo e <i>antihistoire</i> <i>Lia Raffaella Cresci</i>	135
Il tetrarca e sua madre. Romula tra strategia promozionale e azione politica di Galerio <i>Marilena Casella</i>	145

## RECENSIONI

## REVIEWS

<i>Margherita Cassia</i> F. Cenerini, <i>Messalina. Leggenda e storia di una donna pericolosa</i> (2024)	167
<i>Cecilia Ricci</i> D.H. French, <i>The Inscriptions of Kayseri and Kayseri Museum</i> ( <i>Caesarea-Mazaca</i> ) (2024)	173



*Per verba, per gesta et per imagines*  
Agrippine l’Ancienne,  
un exemple de communication politique

Alessandra Valentini

DOI – <https://doi.org/10.7358/erga-2025-001-vala>

**ABSTRACT** – *Per verba, per gesta et per imagines. Agrippina the Elder, an example of political communication* – Communication has always been a fundamental element in fostering relationships and interactions within societies. In the Roman world, messages were conveyed through a variety of mediums and addressed to heterogeneous social groups. Ancient sources reveal the significant role of gestures, particularly when used by women in contexts traditionally inaccessible to them. Agrippina the Elder, a central figure in the dynastic politics of Augustus and Tiberius, navigated the constraints of the *mos maiorum* to influence public and military affairs. Through her gestural and emotional interventions, she demonstrated the capacity of women to shape collective sentiments and support dynastic legitimacy, thereby challenging traditional gendered boundaries in Roman public life.

**KEYWORDS** – Agrippina Maggiore; comunicazione politica; domus Augusta; Germanico Cesare; Tiberio – Agrippina the Elder; domus Augusta; Germanicus Caesar; political communication; Tiberius.

Pour toutes les sociétés, qu’elles soient anciennes ou modernes, la communication est un élément clé qui favorise et régule les relations, les échanges et les interactions entre groupes et personnes. Dans l’Antiquité romaine, la diffusion des messages était véhiculée par différents moyens: la parole (*per verba*), la gestuelle (*per acta*), les images (*per imagines*) et l’écriture (*per scripta*)<sup>1</sup>. Ces modes de communication – la parole, la communication visuelle et le texte écrit, qui constituent des codes d’expression variés – étaient conçus et diffusés par une pluralité de communicateurs, et s’adressaient à des groupes sociaux hétérogènes<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La réflexion sur la signification de la gestuelle dans la communication politique antique, ainsi que sur les formes et l’efficacité de cette communication, fait l’objet de nombreuses études. Cf. Flaig 2003; Corbeill 2004; Budiou - Frere - Mehl 2006; Ghedini 2009. Plus généralement sur les symboles dans la communication politique cf. Baldi 2021.

<sup>2</sup> Cf. Rosillo López 2022.

Bien que l'on considère généralement que, dans la Rome antique, une part importante de la transmission des messages s'effectuait par voie orale et écrite, les auteurs antiques montrent qu'il existait aussi d'autres méthodes de communication très efficaces basées sur le langage corporel<sup>3</sup>. La communication publique était traditionnellement interdite aux femmes: selon l'expérience romaine, celles-ci étaient en effet exclues des *virilia officia* et n'avaient pas le droit de participer à la vie politique, que ce soit en occupant des postes de magistrat ou en prenant part aux assemblées; elles n'étaient pas non plus autorisées à intervenir dans les affaires militaires. Ce principe est rappelé par le tribun L. Valerius dans son discours au Sénat en 195 av. J.-C., lors du débat sur l'abrogation de la *lex Oppia*, instaurée en période de graves problèmes militaires, qui avait imposé d'importantes limitations à l'exhibition du luxe féminin. L. Valerius met alors l'accent sur l'exclusion des femmes de la vie politique:

*Non magistratus nec sacerdotia nec triumphi nec insignia nec dona aut spolia bellica iis contingere possunt: munditiae et ornatus et cultus, haec feminarum insignia sunt, his gaudent et gloriantur, hunc mundum muliebrem appellant maiores nostri.*<sup>4</sup>

À Rome les femmes étaient systématiquement exclues de la sphère publique et des affaires politiques, puisqu'elles ne détenaient ni le droit de vote actif ni le droit de vote passif. Soumises à un modèle de comportement rigide, leur rôle se limitait à celui d'épouse et de mère, assurant la descendance et la perpétuation des générations futures de citoyens. Inspirées par le modèle de la matrone romaine, elles étaient incitées à se limiter aux activités domestiques et à faire un usage modéré et privé de la parole<sup>5</sup>.

Le modèle des conduites appropriées pour une matrone s'est transmis à travers les siècles de manière quasiment inaltérée. Toutefois, les conflits qui ont déchiré Rome entre la moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le début du principat d'Auguste ont créé de nouvelles possibilités pour les matrones sur la scène politique. L'absence des hommes de la classe

---

<sup>3</sup> Cf. Aldrete 1999; Corbeill 2004; Rosillo López 2022, 136-139.

<sup>4</sup> Liv. XXXIV 7, 8-9: «Ni magistratures, ni fonctions sacerdotales, ni triomphes, ni insignes militaires, ni récompenses ou butins de guerre ne les concernent. Le raffinement, les bijoux, les ornements: ce sont là les insignes des femmes, elles en jouissent et s'en enorgueillissent, comme nos ancêtres l'ont défini en appelant cela l'univers féminin».

<sup>5</sup> Sur l'abrogation de la loi Oppia cf. Mastrorosa 2006; Valentini 2012, 8-21; Keegan 2021, 62-106. Sur le modèle féminin cf. Cenerini 2009, 16-38; Lamberti 2014.

dirigeante, absents en raison des guerres et éloignés de l'*Urbs*, a permis à certaines femmes d'interférer dans les affaires politiques, en intervenant dans des espaces publics (rues, tribunaux...) mais aussi dans les camps militaires<sup>6</sup>. Ces actes, étrangers au *mos maiorum* et souvent désapprouvés par les auteurs antiques, ont vu les femmes utiliser divers moyens de communication: elles se servent des gestes, de la parole et des images<sup>7</sup>. Initialement destinés à un usage privé, ces instruments ont été utilisés dans des lieux publics pour exprimer des plaintes mais aussi pour formuler des discours ou véhiculer des messages politiques<sup>8</sup>.

Un exemple emblématique est celui d'Agrippine l'Ancienne, qui a, à plusieurs occasions, communiqué ses choix politiques à de larges auditoires grâce à des gestes symboliques. Agrippine l'Ancienne, nièce d'Auguste, quatrième fille de Julie l'Ancienne et de M. Vipsanius Agrippa, épouse de Germanicus César, mère de Caligula et grand-mère de Néron, fut une figure clé du principat d'Auguste et de Tibère. Elle joua un rôle central dans les conflits politiques liés à la succession, qui ont caractérisé les premières étapes du principat<sup>9</sup>.

Agrippine fait son entrée sur la scène politique en 4 ap. J.-C., à la suite de la mort de C. et L. César, ses deux frères, qui avaient été désignés comme les successeurs d'Auguste. La disparition de ces derniers obligea Auguste à réviser ses projets de succession. Il adopta donc Tibère, âgé de 46 ans et fils de son épouse Livie, ainsi qu'Agrippa Postumus, son petit-fils le plus jeune âgé de 16 ans. Ce nouvel arrangement dynastique prévoyait que Tibère adopterait Germanicus, fils de Drusus l'Ancien et d'Antonia la Jeune, consolidant ainsi les liens familiaux à travers une trame complexe de mariages: Germanicus épousa Agrippine l'Ancienne, alors que Drusus le Jeune, fils biologique de Tibère, épousa Claudia Li-villa, la sœur de Germanicus<sup>10</sup>.

Dans ce cadre dynastique complexe, Germanicus et Drusus le Jeune étaient destinés à constituer la seconde génération des héritiers du trône impérial. Germanicus, qui était un peu plus âgé que Drusus, réussit à donner à Auguste, entre les années 6 et 14 ap. J.-C., année de la mort de

---

<sup>6</sup> Cf. Rohr Vio 2022, 149-172.

<sup>7</sup> Cf. Šterbenc Erker 2009; Rohr Vio 2014; Manzo 2015.

<sup>8</sup> Cf. Valentini 2012.

<sup>9</sup> Sur la biographie d'Agrippine l'Ancienne et sur son rôle politique cf. Valentini 2019 e Gillespie 2020.

<sup>10</sup> Sur l'arrangement dynastique du 4 ap. J.-C. cf. Vell. II 104; Suet. *Aug.* 65, 1; Tib. 15, 2 et cf. Levick 1966, 227-244; Birch 1981, 443-456; Hurler 1997, 141-144; Levick 2010, 180-189; Hurler 2015, 142-145; Valentini 2022, 31-39.

ce dernier, au moins cinq petits-enfants, bien que deux autres, soient décédés prématurément<sup>11</sup>.

À partir de ce moment, les sources littéraires et épigraphiques décrivent Agrippine comme un exemple parfait du rôle de matrone conforme au *mos matorum*, une épouse et une mère idéales. Elle est célébrée non seulement comme un modèle de vertu, mais aussi comme l'unique détentrice de la légitimité dynastique en ce qui concerne la succession<sup>12</sup>. Selon Tacite, lors de son débarquement à Brindes en 19 ap. J.-C., avec les cendres de son époux Germanicus, le peuple et les soldats la voient de cette manière<sup>13</sup>:

*nihil tamen Tiberium magis penetravit quam studia hominum accensa in Agrippinam, cum decus patriae, solum Augusti sanguinem, unicum antiquitatis specimen appellarent.*<sup>14</sup>

Les récits antiques dépeignent un portrait d'Agrippine l'Ancienne qui respecte le modèle de la matrone établi *in rebus* par la propagande augustéenne. Elle est décrite comme *prolifera, univira, casta, pia et pudica*; descendante directe unique d'Auguste, elle pouvait justifier son rôle central comme garante de la légitimité dynastique de ses fils.

C'est à travers son mariage et son nouveau statut conjugal qu'Agrippine change sa position publique: sa visibilité se renforce grâce au rôle déterminant joué par son époux Germanicus dans les stratégies politiques d'Auguste. Il est clair que Germanicus a bénéficié d'une promotion politique importante, car avec un *imperium proconsulare maius*, il

---

<sup>11</sup> Lindsay 1995; Valentini 2018; Woods 2024, 230.

<sup>12</sup> Cf. Shotter 2000; Valentini 2019, 285-290; Pavón 2020. Tacite, l'auteur qui accorde une attention particulière aux formes de communication mises en œuvre par Agrippine l'Ancienne, dans les *Annales* accorde plus d'importance aux femmes que d'autres historiens antérieurs ou contemporains à lui. D'une part, cela reflète le changement social et politique modifié: l'instauration du principat, qui place les membres d'une même *gens* au cœur de la gestion de la *res publica*, a ouvert de nouvelles possibilités d'interférence politique pour les femmes (Valentini 2019, 11-14); d'autre part, les femmes, par leurs actions, souvent *extra mores*, offrent une clé de lecture des valeurs et des actions des hommes qui les entourent. Leur rôle devient ainsi essentiel «to the understanding of the underlying moral significance of events which comprises Tacitus' overriding interest» (Marshall 1984-1986, 184). Cf. Santoro l'Hoir 1994; Swindle 2003; Strunk 2014.

<sup>13</sup> Sur la mort de Germanicus en Syrie: Tac. *Ann.* II 69-80; Dio LVII 18, 9. Cf. Hurler 1997, 207-208; Rivière 2016, 339-374; Valentini 2019, 211-218.

<sup>14</sup> Tac. *Ann.* III 4, 2: «Cependant rien ne blessa plus profondément Tibère que leur enthousiasme pour Agrippine: ils l'appelaient 'l'honneur de la patrie, le véritable sang d'Auguste, l'unique modèle des anciennes vertus'».

a été envoyé en 13 ap. J.-C. sur le front occidental, où l'année suivante Agrippine et leur dernier enfant, Caligula, alors âgé de deux ans, l'ont rejoint<sup>15</sup>.

En automne 14 ap. J.-C., alors qu'ils se trouvent à *Ara Ubiorum* (Cologne), ils apprirent la nouvelle du décès d'Auguste à Nola. Cet événement provoque immédiatement des troubles au sein des forces militaires déployées sur les fronts rhénan et pannonien, des régions stratégiquement cruciales où se rassemblait une vaste force armée<sup>16</sup>. Tandis que la révolte des légions en Pannonie, commandées par Drusus le Jeune (fils de Tibère), est rapidement réprimée, notamment grâce à une éclipse solaire qui effraie les mutins, la rébellion des légions en Germanie continue et prend une dimension politique<sup>17</sup>. Les troupes des quatre légions déployées en Germanie inférieure, ainsi que celles de Germanie supérieure, offrent leur soutien à Germanicus pour conquérir le pouvoir, mais ce dernier refuse, affirmant sa loyauté envers Tibère<sup>18</sup>.

C'est dans ce contexte, selon Tacite, qu'Agrippine joue un rôle décisif: présente à *Ara Ubiorum* aux côtés de son mari et de leur fils Caligula, elle devient l'objet de réprobation parmi les collaborateurs de Germanicus:

*Eo in metu arguere Germanicum omnes, quod non ad superiorem exercitum pergeret, ubi obsequia et contra rebelles auxilium: satis superque missione et pecunia et mollibus consultis peccatum. Vel si vilis ipsi salus, cur filium parvulum, cur gravidam coniugem inter furentes et omnis humani iuris violatores haberet? Illos saltem avo et rei publicae redderet.*<sup>19</sup>

Il est probable que la réprobation rapportée par Tacite soit due aux amis de Germanicus, c'est-à-dire aux membres de son entourage, qui avaient de sérieux motifs de remettre en question ses choix. En effet, plutôt que de mettre fin à la rébellion, les actions entreprises par le général avaient exacerbé le mécontentement des soldats. Selon Tacite, ceux que il appelle

---

<sup>15</sup> Cf. Manfredi 2022.

<sup>16</sup> Sur la révolte des légions de la *Germania*: Vell. II 125; Tac. *Ann.* I 31-49; Suet. *Tib.* 25; Dio LVII 5. Cf. Salvo 2010; Valentini 2019, 118-134; Manfredi 2022.

<sup>17</sup> Sur la révolte des légions en Pannonie: Vell. II 125; Tac. *Ann.* I 16-30; Suet. *Tib.* 25, 2; Dio LVII 4. Cf. Pagán 2005; Valentini 2019, 110-117.

<sup>18</sup> Cf. Tac. *Ann.* I 31, 4.

<sup>19</sup> Tac. *Ann.* I 40, 1-2: «Dans de telles alarmes, tous reprochaient à Germanicus de ne pas se rendre auprès de l'armée supérieure, où il trouverait obéissance et secours contre les rebelles: on avait assez et trop commis de fautes avec le congé, l'argent et les molles décisions. S'il attachait lui-même peu de prix à la vie, pourquoi maintenait-il son tout jeune fils et sa femme enceinte au milieu de gens furieux, qui violaient toutes les lois humaines? Qu'eux au moins il les rendit à l'aïeul et à l'État».

omnes parvinrent, non sans difficulté, à persuader Germanicus d'envoyer son épouse Agrippine et leur enfant Caligula à Trèves, loin des légions en révolte<sup>20</sup>. Cependant, l'hésitation de Germanicus s'expliquerait par la ferme volonté d'Agrippine de rester auprès des troupes en révolte:

*Diu cunctatus aspernantem uxorem, cum se divo Augusto ortam neque degenerem ad pericula testaretur, postremo uterum eius et communem filium multo cum fletu complexus, ut abiret perpulit.*<sup>21</sup>

Malgré la menace pressante des troupes en mutinerie, Agrippine a catégoriquement refusé de quitter le camp, soulignant sa descendance directe avec Auguste, qu'elle voyait comme un facteur crucial pour sa légitimité et celle de son époux. Ce passage révèle deux aspects clés concernant l'image d'Agrippine, attribués d'une part à son usage d'un discours verbal soulignant son ascendance augustéenne, et d'autre part à l'importance de la communication non verbale exprimée par Germanicus, qui dans un acte empreint de tendresse et de symbolisme fort, embrasse sa femme et son fils avant leur départ, soulignant ainsi la valeur publique de sa descendance<sup>22</sup>.

Le départ d'Agrippine du camp ne marqua pas la fin de son rôle actif. Bien au contraire, elle mit en œuvre la première d'une série d'actions ayant un fort impact émotionnel. Tacite décrit la scène suivante:

*Incedebat muliebre et miserabile agmen, profuga ducis uxor, parvulum sinu filium gerens, lamentantes circum amicorum coniuges, quae simul trahebantur; nec minus tristes qui manebant.*<sup>23</sup>

Cette scène touchante peint le poids symbolique de l'action d'Agrippine qui, portant son jeune fils et entourée des épouses des officiers, représente un personnage à la fois fragile et héroïque, provoquant la sympathie des observateurs. Par cette marche silencieuse et chargée d'émotion, elle transforme son départ forcé en un acte de communication publique,

---

<sup>20</sup> Cf. Valentini 2014; Adam 2015; Cristofoli 2018, 4.

<sup>21</sup> Tac. *Ann.* I 40, 3: «Après avoir longtemps hésité devant le refus de son épouse, qui se proclamait issue du divin Auguste et incapable de déroger en face des périls, finalement, ayant embrassé son sein et leur commun enfant avec force larmes, il la décida à partir».

<sup>22</sup> Cf. Rohr Vio - Valentini 2020.

<sup>23</sup> Tac. *Ann.* I 40, 4: «Lamentable cortège, cette colonne de femmes, l'épouse de général fugitive, portant son tout jeune fils dans les bras, et autour d'elle les épouses explorées des amis entraînées à sa suite; et il n'y avait pas moins de tristesse chez ceux qui restaient».

suscitant l'intérêt et les émotions des soldats, tout en consolidant son rôle central dans la légitimité dynastique.

Tacite construit une scène dramatique où Agrippine, entourée de femmes, dont l'identité n'est pas précisée, agit conformément au *mos maiorum*<sup>24</sup>. La matrone n'intervient pas seule, mais avec un cortège d'épouses, symbolisant ainsi l'unité et la solidarité féminine au sein du camp<sup>25</sup>. Cette procession souligne son rôle de mère et d'épouse du commandant, renforçant l'image d'Agrippine comme figure traditionnelle et légitime. Toutefois, même si elle opère dans un contexte conforme aux standards du *mos maiorum*, son action vise directement à influencer les décisions politiques des soldats, introduisant une nouvelle dimension dans les pratiques d'engagement public féminin<sup>26</sup>.

Le tableau décrit par Tacite s'imprègne de symboles visuels et auditifs du deuil, assimilant le cortège à une marche funéraire<sup>27</sup>. Les pleurs des femmes, semblables au *planctus* des rites funéraires, captent l'attention des soldats et provoquent une profonde émotion:

*Non florentis Caesaris neque suis in castris, sed velut in urbe victa facies; gemitusque ac planctus etiam militum aures oraque advertere. Progrediuntur contuberniis: quis ille flebilis sonus? quod tam triste <iter>? feminas inlustres, non centurionem ad tutelam, non militem, nihil imperatoriae uxoris aut comitatus soliti: pergere ad Treviros et externae fidei.*<sup>28</sup>

Ce *planctus* provoque l'humiliation des soldats, car il met en lumière leur échec dans leur obligation de protection. En effet, les soldats prennent

---

<sup>24</sup> L'expression utilisée par Tacite, *agmen muliebre*, faisant écho au *agmen mulierum* de Tite-Live utilisé dans le récit de l'ambassade féminine auprès de Coriolan, identifie un précédent illustre des formes d'action d'Agrippine l'Ancienne. Cf. Liv. II 40. La même expression est utilisée par Liv. XXXIV 2, 8 également en relation avec la contestation féminine pour l'abrogation de la *lex Oppia* en 195 av. J.-C., comme si elle était devenue un lieu commun pour désigner un groupe de matrones agissant ensemble dans un contexte inhabituel et inapproprié à leur condition féminine, tel que le domaine public, politique et militaire.

<sup>25</sup> Sur l'action collective des matrones conforme au *mos maiorum*, cf. Valentini 2012, 44-81.

<sup>26</sup> Cf. Cenerini 2020, 142-144; Pagoto Belo 2022.

<sup>27</sup> Sur la participation féminine à la *pompa funebris* cf. Valentini 2012, 119-199.

<sup>28</sup> Tac. *Ann.* I 41, 1: «Loin de refléter César en pleine prospérité et dans son propre camp, ce tableau donnait l'impression d'une ville vaincue; les gémissements et les pleurs frappèrent même les oreilles et les yeux des soldats. Ils sortent de leurs tentes: quel est ce bruit lamentable? qu'y a-t-il de si tragique? des femmes de haut rang, sans un centurion, sans un soldat pour les protéger, sans rien de l'escorte habituelle, se rendaient chez les Trévires, sous garantie étrangère!».

conscience que des femmes et des enfants, qu'ils auraient dû défendre, sont forcés de quitter le camp pour trouver asile dans une ville étrangère. Ce contraste entre leur rôle de gardiens et la réalité qu'ils observent suscite en eux une prise de conscience.

Deux facteurs principaux expliquent le changement d'attitude des légionnaires. Le premier concerne l'aspect visuel: le cortège d'Agrippine, qui inclut des personnes vulnérables, souligne leur propre faute. Le second facteur est d'ordre symbolique et émotionnel: la personnalité d'Agrippine elle-même parce qu'elle représente la légitimité dynastique:

*Pudor inde et miseratio et patris Agrippae, August<i> avi memoria; socer Drusus, ipsa insigni fecunditate, praeclara pudicitia; iam infans in castris genitus, in contubernio legionum eductus, quem militari vocabulo Caligulam appellabant, quia plerumque ad concilianda vulgi studia eo tegmine pedum induebatur.*<sup>29</sup>

La mention de la fameuse ascendance d'Agrippine – fille d'Agrippa, petite-fille d'Auguste – ainsi que son attitude exemplaire en tant qu'épouse prolifique et matrone fidèle, provoque le *pudor* des soldats. Ce sentiment est intensifié par la présence de son jeune fils Caligula, que les légionnaires considèrent avec une grande affection comme leur mascotte en raison des *caligae*, les sandales militaires qu'il portait pour se rapprocher de leurs mœurs<sup>30</sup>.

Tacite souligne un paradoxe: bien que Germanicus, en sa qualité de commandant, ne parvienne pas à apaiser la révolte, c'est la présence d'Agrippine et de son fils ainsi que leurs actes qui déclenchent le changement d'attitude des soldats. L'historien souligne le pouvoir symbolique d'Agrippine, dont les qualités personnelles et l'ascendance familiale suscitent un respect et une loyauté que même son époux, général en chef, ne parvient pas à obtenir son seul chef<sup>31</sup>.

Cette intervention féminine, bien que respectant les codes traditionnels, introduit une innovation significative: le rôle actif des matrones dans un contexte militaire et politique, où leur influence transcende la

---

<sup>29</sup> Tac. *Ann.* I 41, 2: «Alors la honte et la pitié, le souvenir de son père Agrippa, de son grand-père Auguste, l'image de son beau-père Drusus, son insigne fécondité et sa vertu fameuse, son enfant né dans les camp, élevé parmi les tentes des oégions, qui lui donnaient le nom militaire de Caligula, parce que, pour lui attirer les sympathies de la foule, on lui faisait souvent porter cette chaussure, tout fléchit les cœurs».

<sup>30</sup> Cf. Cristofoli 2018, 3-4.

<sup>31</sup> Cf. Gowing 2016, 54-59; Gillespie 2020, 69-70.

sphère familiale pour avoir un impact notable sur la scène publique et politique. Agrippine devient donc une figure clé, non seulement en raison de sa fonction de mère et d'épouse, mais également par sa faculté à intervenir dans l'espace public et à susciter des sentiments collectifs au service de la légitimité dynastique.

Les légionnaires bloquent le départ de l'*uxor* du commandant en se plaçant devant elle pour tenter de l'en empêcher:

*Sed nihil aeque flexit quam invidia in Treviros: orant obsistunt, rediret maneret, pars Agrippinae occursantes, plurimi ad Germanicum regressi.*<sup>32</sup>

L'intervention de Germanicus, qui s'adresse directement aux soldats par le biais d'un discours, joue un rôle décisif pour la résolution de la révolte: alors que traditionnellement, la parole est l'apanage des figures masculines, Agrippine opte pour une approche différente en communiquant par le biais des gestes<sup>33</sup>. Si les formes d'expression utilisées par la matrone sont conformes à la tradition, c'est le contexte exceptionnel qui leur confère une importance remarquable<sup>34</sup>.

Deux autres actions d'Agrippine, également mentionnées par les auteurs anciens, provoquent des réponses émotionnelles et empathiques dans divers groupes. Par exemple, en 15 après J.-C., elle intervient de manière cruciale pour empêcher la démolition par les troupes d'un pont à proximité de *Castra Vetera* (Xanten) qui était crucial pour fournir à son époux et aux forces harcelées par l'adversaire un passage sécurisé vers leur camp. À travers une communication exclusivement non verbale, Agrippine réussit à gagner la loyauté des soldats<sup>35</sup>:

*Pervaserat interim circumventi exercitus fama et infesto Germanorum agmine Gallias peti, ac ni Agrippina impositum Rheno pontem solvi prohibuisset,*

---

<sup>32</sup> Tac. *Ann.* I 41, 3: «Mais rien autant que la jalousie à l'égard des Trévires: ils supplient, ils s'opposent; qu'elle revienne, qu'elle reste; les uns se jettent devant Agrippine; la plupart se retournent vers Germanicus».

<sup>33</sup> Cf. Cenerini 2020, 142-143.

<sup>34</sup> Tous les témoignages antiques ne s'accordent pas pour reconnaître à Agrippine un rôle aussi déterminant dans ces événements. Toutefois, la version de l'historien grec Dion Cassius confirme que la révolte des légions de Germanie s'apaisa lorsque Germanicus accepta de confier son fils aux soldats et d'éloigner sa femme du camp. En combinant les deux récits, il est possible de reconstituer un cadre dans lequel Agrippine l'Ancienne, à travers une communication gestuelle maîtrisée, initie une action destinée à établir un dialogue avec les soldats.

<sup>35</sup> Cf. Gillespie 2018, 98-100; Valentini 2019, 141-145.

*erant qui id flagitium formidine auderent. Sed femina ingens animi munia ducis per eos dies induit militibus que, ut quis inops aut saucius, vestem et fomenta dilargita est. Tradit C. Plinius, Germanicorum bellorum scriptor, stetit apud principium po<n>ti<s>, laudes et grates reversis legionibus habentem. Id Tiberii animum altius penetravit: non enim simplices eas curas, nec adversus externos <studia> militum quaeri.*<sup>36</sup>

Grâce à une communication essentiellement gestuelle, Agrippine ne se limite pas à gagner la fidélité des troupes. Elle s'établit comme une interlocutrice de choix pour les soldats, imposant sa perspective aux légionnaires. Lors de cette situation de crise, elle prend en charge les fonctions d'un *dux*, rétablissant l'ordre parmi les soldats. Tacite décrit Agrippine comme une *femina ingens animi*, parce qu'elle emploie une gestuelle forte, presque théâtrale, parfaitement perceptible par les troupes. Par ces actions, elle n'affirme pas uniquement son statut d'épouse du commandant, mais aussi celui de représentante légitime de ses intérêts dans un contexte exceptionnel<sup>37</sup>.

C'est encore une fois grâce au récit de Tacite que l'on peut éclairer la réaction de Tibère face aux événements, permettant ainsi de reconstituer comment l'opinion publique de l'époque percevait ces actions. Pour Tibère, Agrippine ne se limite pas au rôle traditionnellement attribué aux femmes de haut rang, mais s'approprie des prérogatives généralement masculines: elle assume le contrôle de l'armée, agit comme une véritable chef militaire (*induit munia ducis*), et encourage des initiatives stratégiques.

Le rôle de la matrone s'articule sur deux facettes: d'un côté, son attitude envers les légions révèle incontestablement une *novitas*<sup>38</sup>; de l'autre, Agrippine démontre un désir d'innovation qui s'aligne néanmoins avec la tradition. On pourrait considérer ce comportement comme une

---

<sup>36</sup> Tac. *Ann.* I 69, 1-3: «Cependant le bruit s'était répandu que l'armée avait été encerclée et qu'une colonne menaçante de Germains marchait sur les Gaules; et, si Agrippine n'avait empêché de rompre le pont établi sur le Rhin, il se trouvait des lâches pour oser une telle ignominie. Mais cette femme au grand cœur assumait pendant ces journées les fonctions d'un chef et prodige aux soldats, selon qu'ils étaient pauvres ou blessés, des vêtements et des pansements. C. Plinius, historien des guerres germaniques, rapporte qu'elle se tint à l'entrée du pont, adressant aux légions qui rentraient des éloges et des remerciements. Cette attitude fit sur l'âme de Tibère une profonde impression: car ces préoccupations ne sont pas simples, et le soutien des soldats n'est pas recherché contre des ennemis extérieurs».

<sup>37</sup> Cf. Foubert 2010, 354-355; Valentini 2019, 142.

<sup>38</sup> Cf. Gillespie 2020, 54-56.

extension des responsabilités habituellement dévolues à une matrone dans le milieu domestique, et dans cette perspective, il aurait pu être apprécié par Tacite<sup>39</sup>.

Les actions d'Agrippine – soigner les soldats, leur fournir des vêtements, les remercier et les encourager par des louanges – préfigurent le titre de *mater castorum*, conféré aux épouses des princes à partir de Faustine La Jeune. L'objectif de ce titre était de renforcer les relations politico-idéologiques entre les légions et les membres de la *domus* impériale. Agrippine ne se situait donc pas en dehors du *mos maiorum*: elle agissait comme la représentante de son époux, défendant ses intérêts tout en assurant le futur de ses enfants<sup>40</sup>.

Il est également évident que les actes d'Agrippine avaient une signification politique: Tibère percevait parfaitement que les initiatives prises par la nièce d'Auguste entre 14 et 15 ap. J.-C. cherchaient à gagner le soutien des soldats en faveur de la branche *julienne* de la *domus Augusta*, à un moment où l'autorité du nouveau *princeps* n'était pas encore fermement établie<sup>41</sup>. L'interprétation de Tibère est rapportée par Tacite lui-même:

*Nilhil relictum imperatoribus, ubi femina manipulos intervisat, signa adeat, largitionem temptet, tamquam parum ambiciose filium ducis gregali habitu circumferat Caesaremque Caligulam appellari velit. Potiorem iam apud exercitus Agrippinam quam legatos, quam duces; compressam a muliere seditionem, cui nomen principis obsistere non quiverit.*<sup>42</sup>

Ce texte met en évidence le conflit entre la position d'Agrippine et les normes traditionnelles de la société romaine. Bien que Tibère considère les actions de celle-ci comme une usurpation des prérogatives masculines, il ne peut contester leur efficacité. La différence entre l'autorité chancelante de Tibère et le charisme d'Agrippine met en évidence la dimension politique de ces événements: en créant une connexion directe avec les

---

<sup>39</sup> Cf. Valentini 2019.

<sup>40</sup> Cf. Levick 2014, 78-83; Cenerini 2020, 143.

<sup>41</sup> Cf. Valentini 2014, 143-165; Cenerini 2020, 142.

<sup>42</sup> Tac. *Ann.* I 69, 3-4: «Pour lui ces marques de sollicitude manquaient de naturel et ce n'était pas contre l'étranger qu'on recherchait la faveur des soldats. Les chefs supérieurs n'avaient plus rien à faire quand une femme passait en revue les manipules, approchait des enseignes, recourait aux largesses, comme s'il n'y avait pas assez de brigade à promener le fils d'un général en costume de simple soldat et à désirer pour un César le nom de Caligula. Le pouvoir d'Agrippine était déjà plus grand auprès des armées que celui des légats, que celui des généraux; une femme avait étouffé une sédition, à laquelle le nom du prince n'avait pu faire obstacle».

troupes, Agrippine se présente comme une figure d'influence au sein de la *domus Augusta*, tout en soulignant sa mission de défenseuse des intérêts familiaux<sup>43</sup>.

Ce que Tibère esquisse est un univers inversé où la femme dirige les armées, assume les devoirs d'un *dux* et se place en face aux troupes pour gagner leur faveur grâce à des stratégies de *consensus*, comme les *donativa*. Ces comportements ont un précédent dans la gestion de la guerre de Pérouse par Fulvie, épouse de Marc Antoine, en 41 av. J.-C., qui avait, elle aussi, assumé les prérogatives masculines d'un chef militaire. Dans ce cadre, Fulvie tentait de représenter son époux dans le domaine militaire<sup>44</sup>.

Même si Tacite associe les observations de Tibère aux événements de l'année 15 après J.-C., surtout suite à l'action d'Agrippine qui a empêché la démolition du pont près de *Castra Vetera*, la critique du prince vise principalement les faits survenus à l'automne de l'année 14 après J.-C. Tibère adresse à Agrippine deux critiques principales: d'un part, l'instrumentalisation de son fils Caligula; d'autre part, la volonté évidente de la matrone de gagner la faveur des troupes. Tacite explique que l'utilisation 'propagandiste' de Caligula par sa mère est une manœuvre destinée à concilier les sympathies du peuple (*concilianda vulgi studia*) afin d'établir un lien privilégié entre Gaius et les armées, en mettant en valeur deux aspects: tout d'abord, le surnom donné à l'enfant, ce qui devait symboliser sa fréquentation précoce des *castra*; ensuite, le choix de le vêtir d'une tenue militaire, ce qui permettait aux troupes de le reconnaître comme l'un des leurs<sup>45</sup>.

Tibère désapprouve aussi le fait qu'une femme intervienne pour réprimer la rébellion: en prenant des mesures, Agrippine a dépassé les limites de ce qui était habituellement permis aux femmes dans la sphère publique. Cette initiative est considérée par Tibère comme une tentative de gagner l'approbation des troupes. Par ailleurs, l'action d'Agrippine réduisait l'autorité de son époux et de l'empereur lui-même, insinuant que la loyauté envers l'empereur ne suffisait pas à mettre fin à la rébellion<sup>46</sup>.

---

<sup>43</sup> Cf. Barrett 1996, 30-31; Cristofoli 2018, 4.

<sup>44</sup> Voir Vell. II 74, 1-4; App *Civ.* V 33; cf. Virlouvét 1994, 83-5; Rohr Vio 2013, 77-119.

<sup>45</sup> Cf. Sordi 2002, 318-320; Valentini 2014; Cristofoli 2018, 4.

<sup>46</sup> Voir Sen. *Dial.* II 18, 4; Tac. *Ann.* I 41, 3; Suet. *Cal.* 9; Dio LVII 5, 6. Cf. Barrett 1989, 7-8; Sordi 2002, 324-325; Cristofoli 2018, 4; Valentini 2019, 135-137. Sur les relations entre les impératrices et les légions cf. Töpfer 2009, 42-48.

La capacité d'Agrippine à mettre en œuvre une série de gestes visant à susciter la sympathie du peuple est également décrite lors d'un autre épisode, survenu en 19 ap. J.-C. Pour susciter la faveur populaire, Agrippine planifiait son retour en Italie avec les cendres de son époux, Germanicus, qui était mort subitement à Antioche lors de leur longue tour orientale<sup>47</sup>. Cette approche s'appuyait sur une représentation minutieusement orchestrée, associant la communauté à son deuil personnel. Malgré un retour aussi rapide que possible en pleine saison hivernale, des ralentissements stratégiques ont été mis en place près de Brindes afin de faciliter la mise en scène d'une entrée théâtrale:

*Interim adventu eius audito intimus quisque amicorum et plerique militares, ut quique sub Germanico stipendia fecerant, multique etiam ignoti vicinis e municipiis, pars officium in principem rati, plures illos secuti.*<sup>48</sup>

Le texte éclaire la façon dont Agrippine et son équipe ont minutieusement planifié l'arrivée de la veuve à Brindes, de manière à optimiser la visibilité de cet événement. L'attente délibérée à l'arrivée, bien que durant seulement quelques jours, a permis à un plus grand nombre de spectateurs de participer à cet accueil, qui se caractérise principalement par l'utilisation de signaux visuels et gestuels, avec une présence marquée de silence et de lamentations collectives. Agrippine recourt à ces stratégies pour accentuer l'effet de son chagrin<sup>49</sup>.

*Postquam duobus cum liberis, feralem urnam tenens, egressa navi defixit oculos, idem omnium gemitus, neque discerneres proximos alienos, virorum feminarum ve planctus, nisi quod comitatum Agrippinae longo maerore fesum obvii et recentes in dolore anteibant.*<sup>50</sup>

---

<sup>47</sup> Sur la mort de Germanicus en Syrie voir *CIL* I<sup>2</sup> 17, 247-249; Jos. *AJ* XVIII 54; Tac. *Ann.* II 69-71; Suet. *Cal.* 1, 2 et cf. Gallotta 1987, 165-181; Cristofoli 2018, 3; Valentini 2019, 212-218; Cenerini 2020, 144-145.

<sup>48</sup> Tac. *Ann.* III 1, 2: «La nouvelle de son retour et de son arrivée prochaine à Brindes, le port le plus proche et le plus sûr, se répand. Ici accourent en masse les amis les plus intimes, beaucoup de militaires ayant servi sous Germanicus, ainsi que des habitants des villes voisines, certains venus rendre hommage au prince, la plupart suivant la foule».

<sup>49</sup> Tac. *Ann.* III 1, 2.

<sup>50</sup> Tac. *Ann.* III 1, 4: «Au moment où, avec deux de ses enfants, tenant l'urne funèbre, elle sortit du navire, les yeux baissés, tous poussèrent le même gémissement, et l'on n'eût pas distingué les parents des étrangers, les plaintes des hommes ou celles des femmes, se ce n'est que, l'entourage d'Agrippine étant abattu par un long chagrin, la douleur plus récente de ceux qui venaient à sa rencontre éclatait davantage».

Les pleurs collectifs qui entourent Agrippine et ses enfants mettent en évidence une communication principalement gestuelle: la matrone, malgré son attitude réservée et posée, adopte un comportement atypique pour une femme romaine, dont le rôle lors de tels rituels était traditionnellement de rendre hommage au défunt par des gestes et des lamentations. En choisissant cette voie, Agrippine gagne une grande popularité, qui non seulement favorise la reconnaissance de sa famille au sein de la lignée dynastique, mais contribue également à établir un réseau de soutien précieux pour les carrières politiques de ses descendants<sup>51</sup>.

Son attitude se révèle particulièrement efficace, puisqu'elle s'inscrit dans une forme de silence propre à la matrone romaine traditionnelle tout en établissant une communication incisive avec ceux qui l'entourent. Face à la douleur manifeste de la matrone et de ses enfants, les spectateurs ressentent une empathie qui se traduit par un soutien politique à sa famille. Le choix délibéré de s'abstenir d'un échange verbal avec la foule permet à Agrippine de rester dans le cadre du modèle matronal traditionnel.

La perception d'Agrippine comme modèle féminin est également accentuée par son geste symbolique de porter l'urne contenant les cendres. Il s'agit ici d'un acte de *pietas*: après la crémation, il était habituellement du devoir de l'épouse (ou de la mère) de conserver les cendres du défunt jusqu'à leur inhumation<sup>52</sup>.

Ces actions, tout en respectant les normes traditionnelles, prennent une grande importance politique: elles cherchent à légitimer la succession pour ses enfants et à concentrer sur la veuve et ses enfants le soutien politique de la plèbe urbaine et de l'armée.

Bien qu'elle ait été marginalisée dans les sphères politiques officielles en tant que femme, Agrippine a su se créer un domaine d'influence en exploitant de manière innovante les moyens de communication propres aux matrones romaines. Son objectif était d'obtenir l'appui des soldats et de la *plebs urbana* afin de garantir la succession de ses enfants après la mort de Germanicus.

Les événements liés à la biographie d'Agrippine l'Aînée montrent ainsi comment la matrone a su exploiter les différentes formes de communication pour affirmer sa position publique en tant que descendante d'Auguste et mère de successeurs potentiels. Grâce à une communication

---

<sup>51</sup> Cf. Valentini 2019, 233-283.

<sup>52</sup> Voir Cic. *Leg.* II 60; Sen. *Dial.* IV 33, 6; Mart. VIII 57, 5; Suet. *Aug.* 100, 2. Cf. Maurin 1984, 191-208.

principalement fondée sur la gestuelle et l'image, elle a su consolider, pour elle-même et pour sa famille, le rôle de premier plan que son grand-père Auguste lui avait destiné, à travers une stratégie matrimoniale soigneusement élaborée. À plusieurs reprises, Agrippine démontre sa capacité à adapter sa communication en fonction de ses interlocuteurs, à construire un récit qui met en avant son rôle de mère de l'empereur, faisant ainsi de la communication un outil essentiel dans l'affirmation politique de son mari et dans l'ascension de ses fils. Son aptitude à ajuster ses langages et ses stratégies pour influencer le contexte politique fait d'elle une figure d'un grand intérêt pour l'analyse de la communication dans le monde antique.

ALESSANDRA VALENTINI  
*Università Ca' Foscari Venezia*  
valentini@unive.it

## BIBLIOGRAPHIE

Adam 2015

A. Adam, Agrippine l'Aînée ou le paradoxe. Les femmes de la domus Augusta et le pouvoir dans les Annales de Tacite (livres I à IV), *Pallas* 99 (2015), 111-131.

Aldrete 1999

G.S. Aldrete, *Gestures and Acclamations in Ancient Rome*, Baltimore 1999.

Baldi 2021

B. Baldi, I simboli nella comunicazione politica: evocare altri mondi, in M. D'Angelo - M. Ožbot (a cura di), *Lingue, testi, discorsi. Studi in onore di Paola Desideri*, Firenze 2021, 31-46.

Barrett 1996

A.A. Barrett, *Agrippina: Sex, Power and Politics in the Early Empire*, London 1996.

Birch 1981

R.A. Birch, The Settlement of 26 June A.D. 4 and Its Aftermath, *CQ* 31 (1981), 443-456.

Bodiou - Frere - Mehl 2006

L. Bodiou - D. Frere - V. Mehl (éds.), *L'Expression des corps. Gestes, attitudes, regard dans l'iconographie antique*, Rennes 2006.

Buongiorno 2023

P. Buongiorno, *Imperatori mancati. Diritto e potere nelle trame della dinastia giulio-claudia*, Roma 2023.

Cristofoli 2018

R. Cristofoli, *Caligola. Una breve vita nella competizione politica (anni 12-41 d.C.)*, Firenze 2018.

Cenerini 2009

F. Cenerini, *La donna romana. Modelli e realtà*, Bologna 2009.

Cenerini 2020

F. Cenerini, La figura e la memoria di Germanico nell'azione femminile, in R. Cristofoli - A. Galimberti - F. Rohr Vio (a cura di), *Germanico nel contesto politico di età giulio-claudia. La figura, il carisma, la memoria*, Roma 2020, 142-153.

Corbeill 2004

A. Corbeill, *Nature Embodied: Gesture in Ancient Rome*, Princeton 2004.

Flaig 2003

E. Flaig, *Ritualisierte Politik. Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen 2003.

Foubert 2010

L. Foubert, Literary Construction of Female Identities: The Parallel Lives of Julio-claudian Women in Tacitus' Annals, in C. Deroux (ed.), *Studies in Latin Literature and Roman History*, 15, Bruxelles 2010, 344-365.

Gallotta 1987

B. Gallotta, *Germanico*, Roma 1987.

Ghedini 2009

F. Ghedini, L'oratore fra Grecia e Roma: i gesti dell'eloquenza attraverso le immagini, in M. Salvadori - M. Baggio (a cura di), *Gesto-Immagine tra antico e moderno. Riflessioni sulla comunicazione non-verbale*, Roma 2009, 47-61.

Gillespie 2018

C. Gillespie, *Boudicca: Warrior Woman of Roman Britain*, Oxford 2018.

Gillespie 2020

C. Gillespie, Agrippina the Elder and the Memory of Augustus in Tacitus' Annals, *CW* 114 (2020), 59-84.

Gowing 2016

A.M. Gowing, Memory as Motive in Tacitus, in K. Galinsky (ed.), *Memory in Ancient Rome and Early Christianity*, Oxford 2016, 43-64.

Hurlet 1997

F. Hurlet, *Les collègues du Prince sous Auguste et Tibère*, Roma 1997.

Hurlet 2015

F. Hurlet, *Auguste. Les ambiguïtés du pouvoir*, Paris 2015.

Keegan 2021

P. Keegan, *Livy's Women: Crisis, Resolution, and the Female in Rome's Foundation History*, London - New York 2021.

Lamberti 2014

F. Lamberti, Donne romane tra idealtypus e realtà sociale. Dal 'domum servare' e 'lanam facere' al 'meretricio more vivere', *Quaderni lupiesi di Storia e Diritto* 4 (2014), 61-84.

Levick 1966

B. Levick, Drusus Caesar and the Adoptions of A.D. 4, *Latomus* 25 (1966), 227-244.

Levick 2010

B. Levick, *Augustus, Image and Substance*, Edimburgh 2010.

Levick 2014

B. Levick, *Faustina I and II: Imperial Women of Golden Age*, Oxford 2014.

Lindsay 1995

H. Lindsay, A fertile Marriage: Agrippina and the Chronology of Her Children by Germanicus, *Latomus* 54 (1995), 3-17.

Manfredi 2022

F. Manfredi, Legioni, Clemente e M. Scribonio Libone Druso un pericoloso tridente nelle mani di Agrippina Maggiore, *Index* 50 (2022), 195-219.

Manzo 2015

B. Manzo, La parola alle matrone. Interventi femminili in sedi pubbliche nell'età tardo repubblicana, in F. Cenerini - F. Rohr Vio (a cura di), *Matronae in domo et in re publica agentes*, Trieste 2015, 121-136.

Marshall 1984-1986

A.J. Marshall, Ladies in Waiting: The Role of Women in Tacitus' Histories, *AncSoc* 15/17 (1984-1986), 167-184.

Mastrososa 2006

I.G. Mastrososa, Speeches Pro and Contra Women in Livy 34, 1-7, *Latomus* 5 (2004), 590-611.

Maurin 1984

J. Maurin, Funus et rites de séparation, *AION* 6 (1984), 191-208.

Morato Martins 2020

C. Morato Martins, Modelos éticos femininos na Roma antiga: uma análise sobre a construção da fama de Lúvia Drusila e Agripina Maior, *Outros Tempos* 17 (2020), 83-99.

Pagán 2005

V.E. Pagán, The Pannonian Revolt in the Annales of Tacitus, in C. Deroux (ed.), *Studies in Latin Literature and Roman History*, 12, Bruxelles 2005, 414-427.

Pagoto Belo 2022

T. Pagoto Belo, Agrippina the Elder and Her Military Attitude, *Mythos* 6 (2022), 356-372.

Pavón 2020

P. Pavón, Livia contra Agripina: odio, enemistad y ambición femeninas según el relato taciteo, in F. Marco Simón - F. Pina Polo - J. Remesal Rodríguez (eds.), *Enemistad y odio en el mundo antiguo*, Barcelona 2020, 95-111.

Rivière 2016

Y. Rivière, *Germanicus, Prince romain (15 av. J.-C. - 19 apr. J.-C.)*, Paris 2016.

Roberto 2018

U. Roberto, *Il nemico indomabile. Roma contro i Germani*, Roma - Bari 2018.

Rohr Vio 2013

F. Rohr Vio, *Fulvia*, Napoli 2013.

Rohr Vio 2014

F. Rohr Vio, La voce e il silenzio: il dissenso delle matrone al tramonto della Repubblica, in R. Cristofoli - A. Galimberti - F. Rohr Vio (a cura di), *Lo spazio del non-allineamento a Roma fra Tarda Repubblica e Primo Principato. Forme e figure dell'opposizione politica*, Roma 2014, 95-115.

Rohr Vio 2022

F. Rohr Vio, *Powerful Matrons: New Political Actors in the Late Roman Republic*, Zaragoza 2022.

Rohr Vio - Valentini 2020

F. Rohr Vio - A. Valentini, Le parole del comandante accesero l'ardore dei soldati. Strategie, temi e tecniche della comunicazione politica di Germanico, erede alla porpora, in R. Cristofoli - A. Galimberti - F. Rohr Vio (a cura di), *Germanico nel contesto politico di Età Giulio-Claudia: la figura, il carisma, la memoria*, Roma 2020, 57-74.

Rosillo López 2022

C. Rosillo López, *Political Conversations in Late Republican Rome*, Oxford 2022.

Salvo 2010

D. Salvo, Germanico e la rivolta delle legioni del Reno, *Hormos* n.s. 2 (2010), 138-156.

Santoro l'Hoir 1994

F. Santoro l'Hoir, Tacitus and Women's Usurpation of Power, *CW* 88 (1994), 5-25.

Shotter 2000

D.A. Shotter, Agrippina the Elder: A Woman in a Man's World, *Historia* 49 (2000), 341-357.

Sordi 2002

M. Sordi, La morte di Agrippa Postumo e la rivolta di Germanico del 14 d.C., in *Scritti di storia romana*, Roma 2002, 309-323.

Šterbenc Erker 2009

D. Šterbenc Erker, Women Tears in Ancient Roman Ritual, in T. Fögen (ed.), *Tears in the Graeco-Roman World*, Berlin - New York 2009, 135-160.

Strunk 2014

T.E. Strunk, Raoc and Revolution: Livia and Augustus in Tacitus' Annales, *Latomus* 73 (2014), 126-148.

Swindle 2003

J. Swindle, A Rhetorical Use of Women in Tacitus' Annales, *Studia Antiqua* 3 (2003), 105-115.

Töpfer 2009

K.M. Töpfer, The Empress and her Relationship to the Roman Army, in P. Bidwell - N. Hodgson - J. Schachtman (eds.), *Proceedings of the XXIst International Limes (Roman Frontiers) Congress 2009 at Newcastle upon Tyne* (BAR International Series), Oxford 2009, 42-48.

Valentini 2012

A. Valentini, *Matronae tra novitas e mos maiorum. Spazi e occasioni pubblici femminili nella Roma mediorepubblicana*, Venezia 2012.

Valentini 2014

A. Valentini, *Rapere ad exercitus: il biennio 14-16 d.C. e l'opposizione a Tiberio*, in R. Cristofoli - A. Galimberti - F. Rohr Vio (a cura di), *Lo spazio del non-allineamento a Roma fra tarda repubblica e primo principato. Forme e figure dell'opposizione politica*, Milano 2014, 143-165.

Valentini 2018

A. Valentini, *Ex ea nouem liberos tulit: i figli di Agrippina Maggiore e Germanico*, *Erga/Logoi* 6 (2018), 65-83.

Valentini 2019

A. Valentini, *Agrippina Maggiore. Una matrona nella politica della domus Augusta*, Venezia 2019.

Valentini 2022

A. Valentini, *L'erede mancato. Agrippa Postumo nella successione di Augusto*, Bologna 2022.

Woods 2024

D. Woods, Caligola and His Sisters, in A. Bielman Sanchez - L. Dubosson-Sbriglione (éds.), *Frères et sœurs dans l'Antiquité gréco-romaine. Réflexion autour d'un lien familial*, Neuchâtel 2024, 229-247.

Copyright (©) 2025 Alessandra Valentini

Editorial format and graphical layout: copyright (©) LED Edizioni Universitarie



This work is licensed under a Creative Commons

Attribution-NonCommercial-NoDerivatives – 4.0 International License

*How to cite this paper:* A. Valentini, *Per verba, per gesta et per imagines. Agrippina l'Ancienne, un exemple de communication politique*, *Erga-Logoi* 13.1 (2025), 93-111. <https://doi.org/10.7358/erga-2025-001-vala>